



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU

30 MARS 2021

#### OBJET : Adoption du Budget Primitif 2021.

L'an deux mil vingt et un,  
le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en  
séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

#### Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER,  
Madame CORFORMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN,  
Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Monsieur KANOUTÉ, Madame  
LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Madame RINGEVAL  
(installé après le point n°2), Monsieur LAMAAIZI, Monsieur VERCOUSTRE, Madame CROS,  
Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame  
AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER (installé au point n°1).

#### Etaient absents :

Madame SEBIH, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame BRETON.  
Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur NÉRIN.

Madame ROUXEL, absente.

Monsieur Sylvain NÉRIN est désigné secrétaire de séance.

## Le Conseil,

Considérant que la commission des finances s'est réunie le 17 mars dernier et que le projet de Budget Primitif lui a été présenté,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire tenu le 15 février 2021,

Considérant le Budget Primitif 2021 annexé à la présente convocation,

Considérant sa présentation et le commentaire qui l'accompagne,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

## Délibère

**Article 1** : Adopte le document budgétaire ci-joint, comprenant notamment la répartition des crédits de subventions, ainsi que le Budget primitif dont les montants et son équilibre sont décrits ci-dessous :

### I- Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	5 328 981.00 €
Recettes de fonctionnement	5 317 176.00 €
Résultat reporté	546 352.57 €
<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>5 863 528.57 €</b>

### II- Investissement :

Dépenses d'investissement	1 609 301.22 €
Solde d'exécution positif reporté	0.00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 609 301.22 €</b>
Recettes d'investissement	1 522 084.78 €
Solde d'exécution positif reporté	8 827.84 €
dont affectation du résultat (1068)	78 388.60 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 609 301.22 €</b>

Le budget primitif 2021 est donc de :

- 5 328 981.00 euros **en ce qui concerne la section de fonctionnement en dépenses et 5 863 528.57 en recettes**. L'excédent de recettes correspondant au Résultat reporté N-1.
- 1 609 301.22 euros **pour la section d'investissement**, équilibré en recettes et en dépenses.

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur la Préfète de l'Oise, Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 22/03/2021

Date de l'affichage : 31/03/2021

N° : 24/21

Nombre de votants : 28

Pour : 22

Contre : 6

Abstention : 0

**Adopté à la majorité**

Le Maire soussigné, ATTESTE  
**Que la présente délibération a été reçue**  
 En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation  
 la Directrice Générale des Services



Laetitia LHERMITTE

